

Leçon 5

Municipalités



QUESTIONS GUIDES

1 De quelle manière les municipalités peuvent-elles exercer une influence sur leurs communautés?

2 Quelles mesures peuvent être mises en place pour améliorer la vie de la communauté?

3 Pourquoi est-il important d'être engagé.e sur le plan civique?

APERÇU

Les municipalités sont responsables de la gestion, de la croissance et du bien-être de leur communauté. Pour ce faire, les municipalités ont recours à des lois, des arrêtés municipaux, des politiques, ainsi qu'à des services communautaires.

Dans cette leçon, les élèves commenceront par analyser la qualité de vie au sein de leur propre communauté et partageront leurs points de vue à ce sujet. Après s'être renseigné.e.s sur les municipalités, les élèves feront une chasse au trésor en ligne pour en apprendre davantage sur leur propre cité, ville, village ou canton. Ensuite, les élèves travailleront en groupe pour élaborer un plan d'action détaillé visant à résoudre un problème dans leur communauté. Iels auront également la possibilité d'analyser un arrêté municipal récemment adopté. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves réfléchiront à pourquoi iels devraient se soucier de leur communauté et travailler avec d'autres afin de provoquer des changements positifs.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- développer une compréhension des caractéristiques et des responsabilités des municipalités de l'Ontario (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures) ;
- utilisent le processus d'enquête pour formuler des questions, interpréter, synthétiser et analyser de manière critique des informations concernant leur municipalité ;
- proposer des solutions visant à améliorer la vie au sein de la communauté (Concepts de la pensée critique – Importance civique et politique) ;

- développer des attitudes favorisant la participation civique (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Qualités personnelles).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- identifier les forces et les faiblesses de leur communauté ;
- expliquer la structure et les fonctions de leur municipalité ;
- proposer différentes mesures qui pourraient être mises en place pour résoudre un problème spécifique dans leur communauté ;
- expliquer pourquoi il est important d'être un.e membre actif.ve de la communauté.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ – CHV20

A1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête et les concepts de la pensée critique en politique pour explorer des enjeux, des événements et des développements civiques d'importance. (A1.1, A1.2, A1.4, A1.5)

A2. Développement de compétences transférables : mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté et déterminer des carrières dans lesquelles ces apprentissages pourraient constituer un atout. (A2.1, A2.2, A2.3, A2.4)

B1. Enjeux civiques et valeurs démocratiques : décrire des croyances et des valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada et expliquer leurs liens avec l'action citoyenne et les prises de position sur des enjeux civiques. (B1.4)

C1. Service à la communauté, contributions et inclusion civiques : analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2)

C2. Citoyenneté participative et changement social : analyser un enjeu civique d'intérêt personnel, et proposer et évaluer des méthodes visant à favoriser des changements positifs dans sa communauté. (C2.2)

POLITIQUE - CPC30

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers aspects de la politique en action afin de devenir un agent du changement. (1.1, 1.2, 1.4, 1.5)

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude d'enjeux liés au changement politique dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en politique. (2.1, 2.2)

B3. Stratégies de changement politique : analyser les facteurs qui facilitent ou inhibent le changement politique dans une société démocratique. (B3.3)

C1. Analyse d'un enjeu politique : analyser un enjeu politique d'intérêt personnel dans le but d'élaborer un plan d'action (C1.1, C1.2)

C2. Élaboration d'un plan d'action : élaborer un plan d'action visant la résolution d'un enjeu politique d'intérêt personnel (C2.1, C2.2, C2.3)

C3. Analyser des résultats : déterminer les critères permettant d'évaluer les résultats escomptés de son plan d'action ainsi que les étapes ultérieures (C3.1)

HISTOIRE – CHC2P/CHC2D

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en histoire pour explorer divers aspects de l'histoire du Canada depuis 1914. (1.1, 1.2, 1.4, 1.5, 1.6)

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire. (2.2)

ÉTUDES DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS ET DES INUITS - NAC20

A1. Processus d'enquête et compétences transférables : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique pour explorer divers aspects des histoires des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada, depuis la période précédant le premier contact avec les Européens jusqu'à nos jours. (A1.5, A1.6)

A2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité, dans la vie de tous les jours, des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire, tout en identifiant les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuits. (A2.1, A2.2, A2.3)

Introduction

1. Demandez aux élèves d'analyser leur communauté en répondant aux questions de l'Activité 5.1. Les données peuvent également être recueillies par le biais d'un questionnaire en ligne. Des versions Google Forms et Microsoft Forms du questionnaire sont disponibles sur le site Web du programme. Vous pouvez choisir l'option *créer une copie* afin que vos élèves puissent répondre au questionnaire.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Vous pouvez demander aux élèves et à leurs familles de répondre à l'enquête en ligne afin d'analyser les résultats obtenus auprès d'un groupe plus large.

- Répartissez les élèves en petits groupes et demandez-leur de discuter des forces et des faiblesses de leur communauté et d'expliquer leur choix de réponses.
- Passez en revue les résultats obtenus par l'ensemble de la classe.

Questions guides :

- Quels ont été les résultats de l'évaluation de votre communauté?
- Y a-t-il eu un consensus sur les principales forces et faiblesses de la communauté? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Comment votre discussion avec vos camarades de classe a-t-elle influencé votre opinion au sujet de la communauté? (Exemple de réponse : J'ai aimé entendre le point de vue de ____ sur le pourquoi de _____. C'était quelque chose que je ne connaissais pas ou que je n'avais pas envisagé auparavant).

Activités

- Utilisez la vidéo [Municipalités de l'Ontario](#) (2:46 min) et le Diaporama 5 pour discuter des fonctions des municipalités de la province.

Questions guides :

- Quelles sont les caractéristiques et les responsabilités des municipalités?
 - Comment les conseils municipaux fonctionnent-ils?
 - Quels impacts les municipalités ont-elles sur leurs communautés?
- Demandez aux élèves de faire une chasse au trésor en ligne sur leur municipalité (Activité 5.2). Donnez aux élèves le temps de le faire seul.e.s ou par deux, puis de partager leurs réponses en petits groupes, en leur permettant d'ajouter ou de mettre à jour leur propre document.
 - Année de constitution en municipalité (le cas échéant)
 - Données sur la population et le recensement (Statistique Canada, Profil du recensement, 2021)
 - Limites géographiques de la municipalité ou de la communauté rurale et deux principaux reliefs ou cours d'eau qui s'y trouvent
 - Composition du conseil municipal (nombre de postes et titres)

- Description de quatre services fournis à la communauté
- Résumé de trois communiqués récents ou de nouveaux programmes offerts et des personnes de la communauté touchées.
- Informations complémentaires : Photographies des attractions, des institutions et des activités culturelles de la région (quatre photos).

- Répartissez les élèves par deux ou en petits groupes et demandez-leur de discuter de leurs points de vue sur les besoins et les opportunités les plus importants au sein de leur communauté. Les élèves doivent réfléchir aux résultats de l'activité d'*Introduction* et de leurs recherches sur leur municipalité.

Des questions pour encourager les élèves à réfléchir :

- Selon vous, quels sont les besoins les plus pressants au sein de la communauté?
 - Voyez-vous des possibilités d'amélioration ou de changement?
 - Comment le bien-être de la communauté pourrait-il être amélioré?
- Demandez à chaque groupe de proposer une solution à un problème qu'il souhaite résoudre par le biais d'un plan d'action détaillé. En utilisant l'Activité 5.3 comme guide, chaque groupe doit effectuer des recherches, concevoir son plan et analyser les résultats possibles. Les élèves doivent utiliser des sources d'information primaires et secondaires, telles que le site Web de la municipalité, des comptes rendus de recherche et des sources médiatiques.
 - Chaque groupe doit présenter son plan au reste de la classe.

Consolidation des acquis

Pour conclure, discutez avec les élèves et demandez-leur de répondre à une ou plusieurs des questions suivantes :

- Pourquoi est-il important d'être engagé.e sur le plan civique?
- Pourquoi est-il important de collaborer avec d'autres pour répondre aux besoins de la communauté?
- Pourquoi est-il important qu'il y ait de la diversité au sein du gouvernement et des groupes qui œuvrent pour le développement de nos communautés?

Activité alternative

1. Les arrêtés municipaux sont le principal instrument législatif des municipalités. Les conseils municipaux prennent des décisions en adoptant ou en modifiant les recommandations de leurs comités et des représentant.e.s de l'administration municipale contenues dans les rapports et les communications. Demandez aux élèves de faire une recherche sur un arrêté municipal récemment adopté par leur conseil municipal et de réaliser l'Activité 5.4. La fiche d'information 5.5 peut servir de guide.

Questions guides :

- **Détails** : Quels sont les détails de l'arrêté?
 - **Conditions** : Quelles en sont les conditions sous-jacentes?
 - **Objectifs** : Quels sont les buts et les objectifs?
 - **Résultats** : Comment les effets peuvent-ils être évalués?
 - **Analyse** : Pensez-vous que l'arrêté sera efficace? Pourquoi ou pourquoi pas?
2. En petits groupes ou dans le cadre d'une discussion avec l'ensemble de la classe, demandez aux élèves de partager leur recherche et leur analyse des arrêtés municipaux.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l'avance (p. ex. : municipalités, municipalité à palier unique, municipalité à palier supérieur, municipalité à palier inférieur, conseil élu, maire.sse, conseiller.ère/échevin.e, conseil de comté, préfet.ète, conseil régional, président.e de région). • Laissez les élèves étudier leur communauté d'origine ainsi que la communauté dans laquelle iels vivent actuellement.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves peuvent avoir des sentiments mitigés vis-à-vis de leur communauté. Incitez-les à faire preuve d'empathie et créez un espace de discussion sécuritaire et respectueux. • Selon la communauté, les élèves peuvent choisir de se concentrer sur un groupe ethnique ou religieux particulier et voir comment ce groupe se sent au sein de la communauté. • Orientez la recherche au sujet des collectivités locales sur les programmes et services destinés aux enfants et aux jeunes de la communauté. • Si possible, encouragez les élèves à se renseigner sur les communautés autochtones voisines et sur les changements qu'elles ont connus au fil du temps, ou sur la place de ces communautés au sein de la société en général.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs pour organiser des discussions collaboratives. • Les supports de la présentation du plan d'action peuvent être créés et partagés dans un format numérique.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les **municipalités** doivent répondre aux besoins de leurs collectivités et œuvrer pour la croissance et le bien-être de la communauté. Les municipalités représentent le niveau de gouvernement le plus proche de la collectivité au Canada.

En Ontario il y a 444 municipalités. Leur taille respective varie et elles sont connues sous le nom de « cité », « ville », « village », « comté », « canton » ou « région ». Chaque municipalité est délimitée géographiquement et offre des services locaux aux personnes qui habitent son territoire.

C'est le gouvernement provincial qui décide des champs de responsabilités des municipalités. On y retrouve notamment le transport en commun, la gestion des déchets et du recyclage, les parcs et loisirs, le traitement des eaux et égouts. Elles ont également la possibilité de prélever des types spécifiques d'impôts directs, tels que les impôts fonciers.

Les municipalités sont classées en trois catégories : à palier unique, de palier inférieur ou de palier supérieur. Une **municipalité à palier unique** fonctionne de façon autonome, comme Toronto ou Thunder Bay, alors qu'une **municipalité de palier supérieur** unit ses efforts à ceux de ses **municipalités de palier inférieur** pour servir la collectivité.

Par exemple, la région de Peel est la municipalité de palier supérieur pour Mississauga, Brampton et Caledon, toutes des municipalités de palier inférieur. La région de Peel assume des responsabilités particulières et coordonne des services à l'échelle de la région pour les trois municipalités, comme les services de police et la gestion des déchets.

Chaque municipalité de palier inférieur et à palier unique a un **conseil élu** composé d'un.e **président.e du conseil (maire.sse ou préfet.ète)** et des **membres du conseil (conseiller.ère.s ou échevin.e.s)**. Les employé.e.s de la municipalité suivent les directives fixées par le conseil pour gérer la municipalité.

Dans le cas des municipalités de palier supérieur, il existe deux types de conseils : les **conseils de comté** et les **conseils régionaux**.

Le conseil de comté est composé de membres élu.e.s par les municipalités de palier inférieur. La personne à la tête d'un conseil de comté s'appelle un.e **président.e du conseil de comté**. Le conseil du comté lui-même sélectionne cette personne parmi ses membres.

La personne qui dirige un conseil régional s'appelle un.e **président.e régional.e**. Cette personne est choisie par un vote des membres du conseil régional ou élue directement par l'électorat de la municipalité

régionale. On sélectionne les membres du conseil régional de diverses manières. Certain.e.s sont élu.e.s directement par l'électorat pour siéger au conseil régional. D'autres sont élu.e.s pour siéger à la fois au conseil régional et au conseil municipal de palier inférieur. Dans certaines municipalités, des membres des conseils municipaux de palier inférieur sont nommé.e.s par les autres membres pour siéger à l'échelon régional. La personne choisie à la présidence du conseil municipal de palier inférieur est automatiquement membre du conseil régional.

Les membres du conseil gouvernent leur municipalité en écoutant les préoccupations et les idées de leur électeurat, en assistant à des réunions et en créant, discutant et votant des règlements qui, à leur avis, amélioreront la vie au sein de leur municipalité.